



**Rapport annuel 2019-2020  
du conseil d'établissement de l'École polyvalente de l'Érablière**

---

Au nom de tous les membres du conseil d'établissement de l'École polyvalente de l'Érablière de Gatineau, c'est avec plaisir que nous vous transmettons le rapport annuel 2019-2020 qui résume nos activités de la dernière année scolaire.

Notre conseil a tenu 3 séances publiques régulières avec quorum, 1 séance publique régulière sans quorum et 1 séance virtuelle avec quorum, dont les règles de fonctionnement sont révisées annuellement. Certaines décisions ont été traitées par voie électronique tel que prévu dans nos règles de régie interne et en respect des consignes de la santé publique liées à la COVID-19.

Les principales résolutions approuvées au conseil ont porté sur la vie pédagogique, les services offerts aux élèves et l'adoption des budgets de l'école. Le conseil a discuté, approuvé ou adopté les sujets suivants :

- ⇒ Adoption de l'utilisation des mesures dédiées et protégées 2019-2020;
- ⇒ Adoption du budget 2020-2021;
- ⇒ Approbation des normes et modalités d'évaluation 2019-2020;
- ⇒ Approbation du curriculum 2020-2021;
- ⇒ Approbation des règles de vie pour l'année 2020-2021;
- ⇒ Approbation du calendrier des étapes 2020-2021;
- ⇒ Approbation de la liste des effets scolaires ainsi que des frais exigés aux parents pour 2020-2021;
- ⇒ Approbation des voyages à l'extérieur du pays et des campagnes de financement reliées à ceux-ci;
- ⇒ Approbation des sorties éducatives des élèves;

Dans le cadre de cette année exceptionnelle, où nos habitudes de vie et de travail ont été chamboulées, nous tenons à souligner l'engagement et le travail remarquable de l'ensemble du personnel de l'École polyvalente de l'Érablière envers la réussite éducative des élèves. La capacité d'adaptation dont a fait preuve l'équipe a permis à nos élèves de poursuivre leurs apprentissages même à distance.

Nous souhaitons souligner l'excellent travail de tous les membres de notre conseil d'établissement. Grâce à leur participation engagée et le respect des compétences de chacun, ils nous ont permis de prendre chacune des décisions dans l'intérêt de la réussite et de la persévérence de tous nos élèves. Dans ce sens, nous vous assurons que toutes les décisions du conseil d'établissement ont été prises dans le meilleur intérêt des quelques 1027 élèves qui ont fréquenté notre école.



École polyvalente de  
**l'Érablière**  
Ma réussite, j'y tiens!

Nous espérons le tout conforme à vos attentes et nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, nos plus sincères salutations.

Nathalie Bacon  
Présidente du conseil d'établissement  
École polyvalente de l'Érablière